

[Text]

Ms Sheelagh Whittaker (Vice-President, Planning and Corporate Affairs, Canadian Broadcasting Corporation): It is at least \$500,000.

Mr. Caldwell: Are you saying \$500,000 just to deal with the CBC, or with this committee as well?

Ms Whittaker: Just the CRTC.

Mr. Caldwell: This is what bothers us as legislators. We want to—and you do too—get on with the job of broadcasting and doing programming. We could have done another show for this, or one-tenth of *Anne of Green Gables*. I have mentioned *Anne of Green Gables*, so you people do not have to say it tonight.

Mr. Juneau: Aw, shucks.

Mr. Caldwell: You have some major concerns in your report about the CRTC as to whether or not they are being realistic in their requests. They are asking you to do something which is almost in some cases impossible.

Mr. Juneau: I think you are referring to page 20. We are not talking of things which are impossible, but we are wondering whether maybe since—and I would like Ms Whittaker to more precise about it—we are constantly exceeding the regulatory requirements of the CRTC, they could not perhaps deregulate us and reduce the paperwork in our case by, for instance, not asking us to fill all the logs because we always exceed the requirements by quite a percentage. It is this sort of thing. We are wondering whether we could benefit from deregulation.

Mr. Caldwell: When you are talking about deregulation or exemptions, you are talking of those kinds of things, of not having to fill the log out quite so generally in these areas.

Ms Whittaker: What we are talking about in particular on page 20 is all the routine paperwork monitoring our Canadian content performance on AM, FM, and television, whether or not we have the right number of commercials in an hour and all those kinds of things. We routinely greatly exceed any Canadian content regulation existing, particularly on radio but on television too. Recognizing that, and recognizing that we commit ourselves to it, we are suggesting perhaps occasional spot checks or something if they really want to be sure, rather than the administrative burden at all those stations in all those places across the country continuously gathering this information.

• 1940

Mr. Caldwell: Or let them spot check radio, for example.

Ms Whittaker: That is right.

Mr. Caldwell: They know you are doing 100% Canadian programming, basically—maybe the odd American record, but

[Translation]

Mme Sheelagh Whittaker (vice-présidente, Planification et Affaires de la Société, Société Radio-Canada): Cela coûte au moins 500,000\$.

M. Caldwell: Est-ce qu'il vous en coûte 500,000\$ uniquement pour traiter avec le CRTC, ou aussi pour vos rapports avec le Comité?

Mme Whittaker: Simplement pour nos rapports avec le CRTC.

M. Caldwell: C'est ce qui nous gêne en tant que législateurs. Nous voulons, comme vous, nous mettre à la tâche de la radiodiffusion et de la réalisation d'émissions. Pour cette somme, nous aurions pu produire une autre émission, ou le dixième de *Anne of Green Gables*. Je signale *Anne of Green Gables* pour que vous n'ayez pas à le faire ce soir.

M. Juneau: Dommage.

M. Caldwell: Vous exprimez, dans votre mémoire, de graves préoccupations au sujet du CRTC et de l'objectivité de ses demandes. Il vous demande de faire des choses qui, dans certains cas, sont presque impossibles.

M. Juneau: Vous vous reportez, je pense, à la page 20. Nous ne parlons pas de ce qui est impossible à faire, mais nous nous demandons tout simplement—et j'aimerais que M^{me} Whittaker vous donne plus de précisions à ce sujet—si, étant donné que nous dépassons toujours les exigences réglementaires du CRTC, ce dernier ne pourrait peut-être pas nous déréglementer et réduire la paperasserie administrative dans notre cas, en ne nous obligeant pas, par exemple, à remplir toutes les grilles, étant donné que nous dépassons toujours, par un pourcentage important, toutes ses exigences. C'est à ce genre de possibilité que nous songeons. Nous nous demandons si la déréglementation ne nous serait pas favorable.

M. Caldwell: Quand vous parlez de déréglementation ou d'exceptions, vous songez à ce genre de choses, c'est-à-dire à la possibilité, par exemple, de ne pas remplir la grille.

Mme Whittaker: Ce dont il est question, à la page 20, c'est de toute la paperasserie administrative qui sert à contrôler notre rendement en ce qui concerne le contenu canadien aux chaînes MA et MF et à la télévision, le nombre de messages publicitaires que nous passons à l'heure, à savoir si celui-ci est approprié, et tous ces aspects. Nous dépassons toujours largement les exigences de contenu canadien, à la radio surtout, mais aussi à la télévision. Compte tenu de ce fait et compte tenu de notre engagement sur ce plan, nous maintenons qu'il suffirait peut-être de faire des contrôles occasionnels, si le conseil veut vraiment s'en assurer, plutôt que d'imposer le fardeau administratif à toutes les stations et à tous les endroits, qui doivent constamment réunir ces données.

M. Caldwell: Ou qu'il fasse un contrôle au hasard de la radio, par exemple.

Mme Whittaker: Exactement.

M. Caldwell: Il sait que vos émissions sont à peu près à 100 p. 100 canadiennes, on joue peut-être le rare disque américain,